

e.Licences	Fiche signalétique	Date : 29/04/2025
Autorisation de vente promotionnelle		

Informations détaillées	
Nature	Autorisation
Type	Commercial
Catégorie	Licence sans inspection, ni commission de délibération (Catégorie A)
Secteur d'activité	Commerce
Sous secteur d'activité	Commerce de gros et activités des intermédiaires
Formes juridique	Toutes les Formes
Nature de l'Actionariat	Mixte
Capital imposé (FCFA)	Non applicable
Délai de délivrance	3
Frais administratif (FCFA)	1. Régime Normal:Frais de dossier(10000F Dépôt+65000F retrait normal (3Jours) et 90000 Pour le retrait express (2jours)) 2. Régime réel simplifié: Frais de dossier (10000F Dépôt+50000F retrait normal (3jours) et 70000 retrait express (2jours)) 3. Impôt Syntétique: Frais de Dossier (5000 Dépôt +25000F retrait normal (3jours) et 40000F retrait express (2 jours))
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	Non applicable
Périodicité de renouvellement	Chaque 30 Jours
Renouvellement soumis à inspection	Non
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	3 Jours
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	1. Régime Normal:Frais de dossier(10000F Dépôt+65000F retrait normal (3Jours) et 90000 Pour le retrait express (2jours)) 2. Régime réel simplifié: Frais de dossier (10000F Dépôt+50000F retrait normal (3jours) et 70000 retrait express (2jours)) 3. Impôt Syntétique: Frais de Dossier (5000 Dépôt +25000F retrait normal (3jours) et 40000F retrait express (2 jours))

Informations détaillées

Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non remboursable
Période spécifique de dépôt des dossiers	Non
L'investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d'avis défavorable de sa demande de licence ?	S'adresser à la structure émettrice pour en connaître les motifs de rejet.

Contact de l'autorité émettrice

Ministère	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Structure	Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Lutte Contre la Vie Chère (DCCLVC)
Autorité émettrice	Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Lutte Contre la Vie Chère
Situation géographique	Plateau rue Lecoœur, immeuble industrie 2e étage, porte 17
Tél.Fixe	+225 27 20 22 57 27
Adresse Mail	Non disponible
Site Internet	https://www.commerce.gouv.com

Pièces à fournir

1. Une demande manuscrite
2. La Déclaration Fiscale d'Existence
3. Un registre de commerce
4. Pièce d'identité (facultatif)

Pénalités

La réglementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Oui
---	-----

Pénalités

Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité

[200 000 - 10 000 000] XOF

Les principaux motifs d'application de la pénalité

Non-respect de la réglementation en matière de vente promotionnelle

Documents à télécharger